



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.11**

**Numéro de référence :** 2006-3315  
**Demande :** Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C,  
sous-catégorie 3.11  
**Produit :** Fongicide Compass 50WG  
**Numéro d'homologation :** 27527  
**Matière active (m.a.) :** Tryfloxystrobine  
**Numéro de document de l'ARLA :** 1376739

### **Contexte**

Le fongicide Compass 50WG est homologué depuis le 29 janvier 2004 pour lutter contre certaines maladies foliaires, du pied et des racines des pelouses et des plantes d'ornement. Afin d'obtenir des précisions à propos des exigences concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et l'équipement de protection individuelle, veuillez vous reporter à l'étiquette du produit.

### **But de la demande**

Le but de cette demande est de modifier l'homologation du fongicide Compass 50WG afin d'ajouter deux nouvelles maladies, la pourriture des racines et la pourriture des feuilles (anthracnose) sur le gazon en plaques.

### **Évaluations des propriétés chimiques, ainsi que des effets sur la santé et sur l'environnement**

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise puisqu'il n'y a pas eu de modification aux caractéristiques chimiques du produit. De plus, les évaluations sanitaire et environnementale n'étaient pas exigées puisque le profil d'emploi du produit, notamment les cultures visées, les doses et les calendriers d'application, demeurent inchangés.

### **Évaluation de la valeur**

Les données soumises provenaient de quatre essais sur le terrain réalisés entre 2002 et 2005 aux États-Unis. L'efficacité du produit a été comparée directement au produit commercial de référence Heritage.

Le rendement de Compass 50WG en termes de lutte contre les maladies est semblable à celui d'Heritage.

## Conclusions

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et a conclu que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation du Compass 50WG afin d'ajouter une allégation d'efficacité contre l'anthracnose (pourriture des racines et des feuilles) sur le gazon en plaques.

## Références

### A. Liste d'études ou de renseignements soumis par le titulaire d'homologation (en anglais seulement)

#### Valeur

PMRA 1242008      Compass 50WG Fungicide (500 g a.i./kg trifloxystrobin) for control of anthracnose (basal and foliar biotypes) in turfgrass. Bayer Environmental Science .

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.